



COMMUNE DE DONNELOYE  
CONSEIL GENERAL

5EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 21 JUIN 2017

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission ad'hoc et de la commission des finances et gestion, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

**d'adopter le préavis municipal no 05/2017 :**

- 1. Demande d'un crédit de CHF 72'000.00 pour la création d'une place de jeux à Gossens. Ces travaux seront financés par les liquidités communales et amortis en 5 ans, soit CHF 14'400.00 par an.**

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier